

# au fil de la Tardoire

## charentaise

n° 7

## Actualités

Le SIAHP de la Tardoire publie pour vous ce bulletin afin de vous permettre de prendre connaissance des actions réalisées par le Syndicat, de mieux comprendre le fonctionnement des cours d'eau et de vous faire découvrir la richesse naturelle que la Tardoire nous offre.

### Nouveau technicien rivière

Depuis le 1 juin 2015, Quentin Vial est le nouveau Technicien de Rivières en binôme sur la Tardoire, le Bandiat et la Bonniere avec Emmanuel ROJO-DIAZ.

Ensemble, ils vont œuvrer pour la restauration et la préservation de la qualité des cours d'eau.

### Au Sommaire

Page 1 : **Actualités**

Page 2 : **Entretien de la Tardoire**

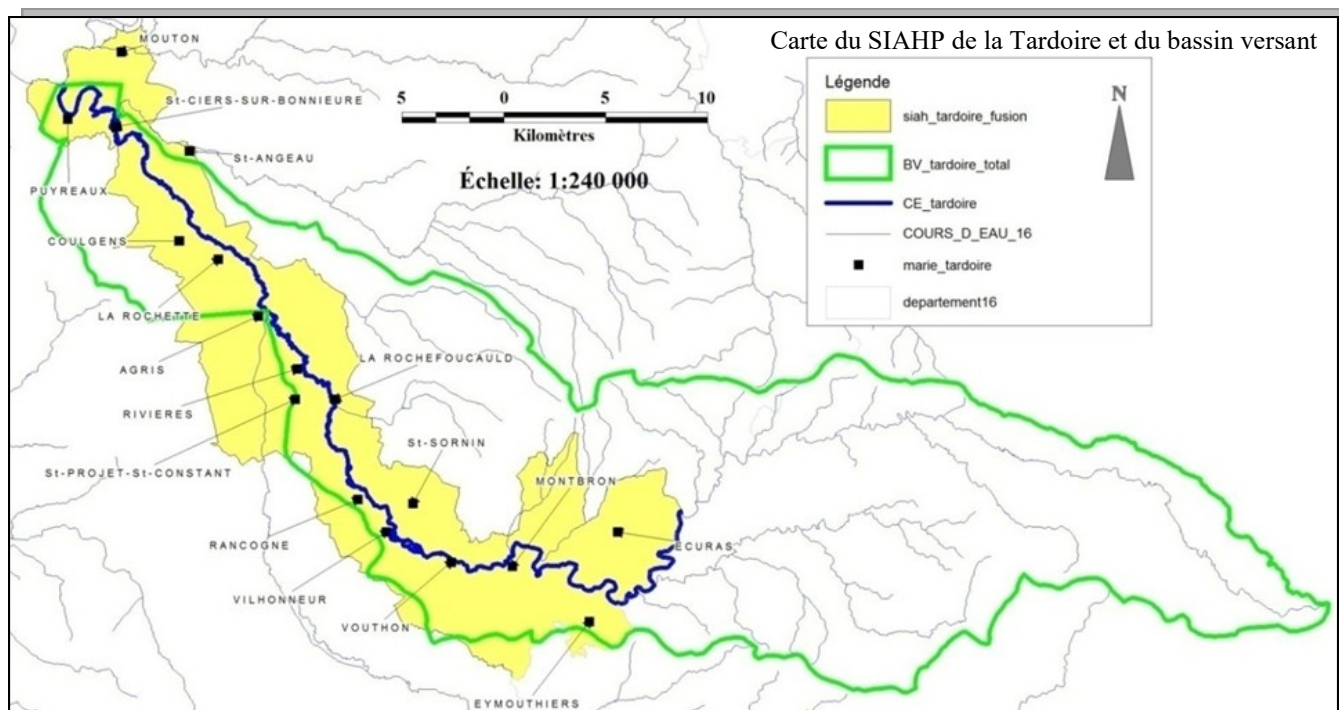
Page 3 : **Le Peuplier**

Page 4 : **DIG**

### Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Tardoire

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Tardoire a été créé par Arrêté Préfectoral le 20 mai 1981 afin de lutter contre l'abandon des rivières.

Il regroupe actuellement 17 communes du département de la Charente représentées par 34 délégués (2 par commune).



# Entretien de la Tardoire

## Infos Régie

L'équipe de la régie, dirigée par le chef d'équipe Bruno Picaudat s'occupe de l'entretien des berges et du lit de la Tardoire.

L'équipe se compose de 5 personnes:

- Bruno Picaudat (Chef d'équipe)
- Julien Mathieux
- Yoan Pogu
- Quentin Truffandier
- David Alves
- Noel Carlier



Peuplier à la pacerelle du gué des Aillards



Enlèvement d'embâcles au niveau du pont de la Rochette

Parmi les employés, certains ont réalisé des stages et formations afin d'élargir leurs domaines de compétences.

Bruno et Julien ont effectués une formation les 17, 18 et 19 juin à Lyon. Ils ont pu perfectionner leurs connaissances en restauration morpho-écologique des cours d'eau et milieux humides au moyen de pratiques issues du génie végétal et écologique.

Les 12, 13 et 14 octobre, l'équipe a effectué une formation de tronçonnage et débroussaillage dans le but d'optimiser la sécurité et la productivité.

## Lutte contre la prolifération de la Jussie

La Jussie est une plante exotique envahissante. Apparue et introduite accidentellement au 19<sup>ème</sup> siècle, cette plante a vite été appréciée pour ses vertus ornementales.

### Quelles conséquences pour les milieux aquatiques:

- ◆ Propagation rapide vers l'aval,
- ◆ Diminution de la biodiversité du fait de l'uniformisation du milieu,
- ◆ Altération de la qualité de l'eau,
- ◆ Accélération du comblement du lit et de l'envasement,
- ◆ Perturbation des usages,
- ◆ Réduction de la productivité aquacole.

La jussie est présente sur la Tardoire et la régie intervient tous les ans avec deux arrachages manuels suite à la reconnaissance faite par le technicien de rivière et le chef d'équipe en canoë (mai - juin).

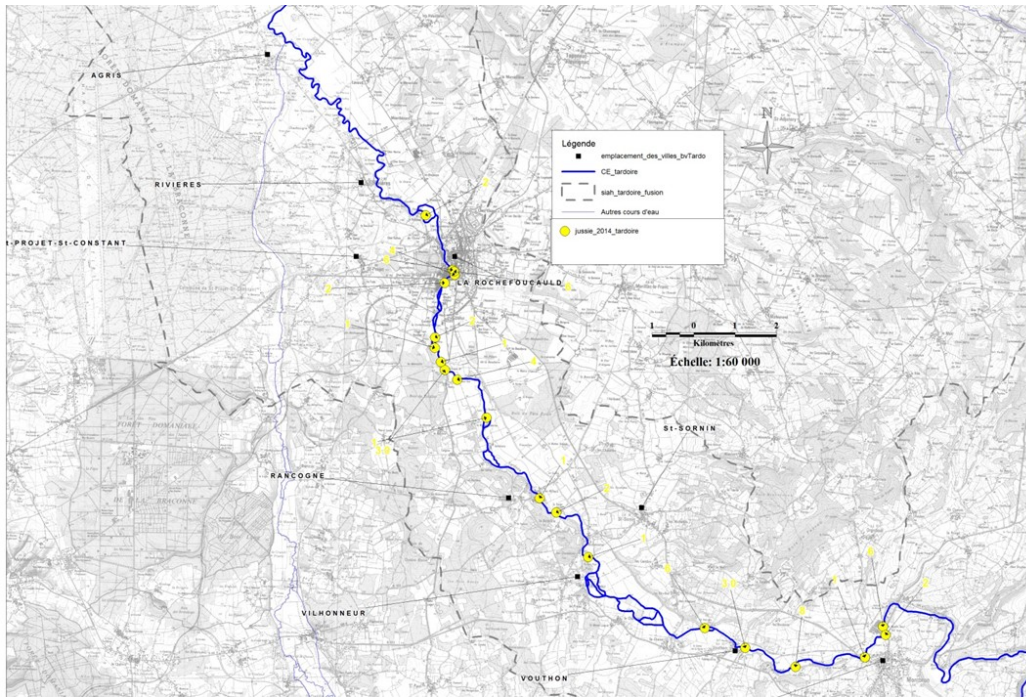


### Si vous trouvez de la Jussie:

- ◆ Ne pas cueillir
- ◆ Ne pas arracher vous-même

**PRENEZ CONTACT AVEC LE SYNDICAT DE RIVIÈRE**





**25 foyers de jussie** furent recensés, représentant **116 m<sup>2</sup>** sur la partie en amont de la Rochefoucauld. **77 m<sup>2</sup>** de jussie ont été **arraché et exportés** vers la plateforme de stockage de l'entreprise Rivolet (5 m<sup>3</sup>).

On peut constater une réelle baisse des surfaces d'herbier.

Les efforts seront poursuivis l'année prochaine afin de limiter encore la prolifération de la jussie.

# Le peuplier

**Le peuplier, pas adapté au bords de rivières**

## Pourquoi planter des peupliers en bord de cours d'eau ?

- ◆ Il affectionne les milieu frais et humides.
- ◆ Il pousse très vite et permet un retour sur investissement rapide.
- ◆ Il fait de l'ombre sur le cours d'eau.

## Mais il présente des inconvénients :

- ◆ Elagage des arbres et entretien de la parcelle.
- ◆ Difficulté à trouver des acheteurs.
- ◆ Système racinaire traçant (déstabilisation des berges).
- ◆ Dépérissement des arbres rapide.

## Quels sont les risques en cas de non-exploitation ?

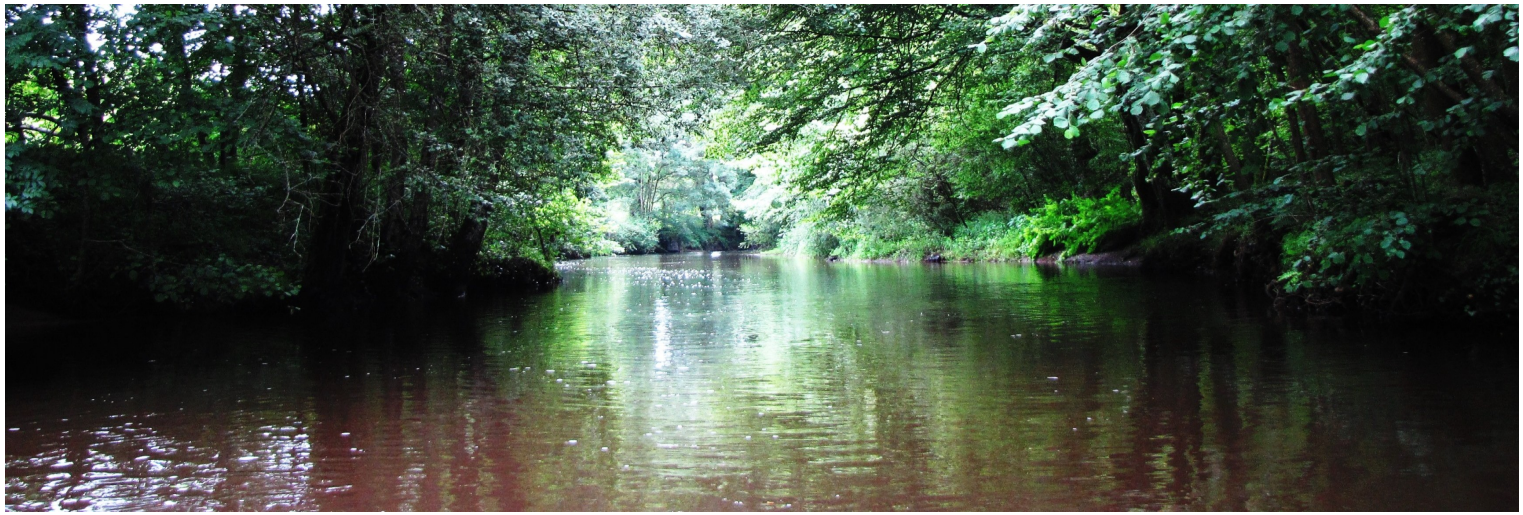
- ◆ Risque physique : Enracinement superficiel, port élevé et forte prise au vent (le peuplier est très sensible au déchaussement et à la casse). Il provoque embâcles, érosions et chablis.
- ◆ Risque pour la qualité de l'eau : Les feuilles du peuplier sont difficilement dégradables. Elles accentuent le colmatage et l'envasement du fond des cours d'eau. Leur dégradation consomme beaucoup d'oxygène jusqu'à perturber la vie aquatique notamment dans les eaux dormantes (étangs...) et peu profondes.
- ◆ Risque paysager : Il banalise et ferme les perspectives des bords de cours d'eau et les fonds de vallée.



Alignement de peupliers en bord de cours d'eau

Dans ce cas, le syndicat peut demander aux propriétaires qu'ils interviennent sur ce problème.





# La nouvelle DIG 2014-2020

## Déclaration d'Intérêt Général

L'intérêt pour la collectivité de prendre en charge l'entretien de ces cours d'eau est de pouvoir maintenir la rivière dans un état satisfaisant pour y garantir la vie biologique et satisfaire les différents usages, tout en maintenant une cohérence d'entretien d'amont en aval.

Les principaux enjeux liés à un entretien régulier des cours d'eau sont donc :

- ◆ limiter le risque d'inondation
- ◆ maintenir l'habitat des différentes espèces animales
- ◆ conserver et favoriser le renouvellement d'une végétation inféodée au milieu
- ◆ préserver la flore à forte valeur patrimoniale
- ◆ limiter la prolifération des végétaux indésirables
- ◆ permettre les usages (pêche, kayak, randonnée...) en assurant leur comptabilité avec les milieux naturels.

Pour cela, le Syndicat a élaboré une Déclaration d'Intérêt Général lui permettant d'entreprendre les travaux d'entretien sur les parcelles riveraines de la Tardoire en s'associant aux propriétaires riverains.

Cette nouvelle DIG a pris effet le 29 juillet 2015.



Martin pêcheur

## Les partenaires



## CONTACTS

*Président*  
Jean-Marcel VERGNION  
Tél. : 06 21 12 05 32

*Technicien de Rivière*  
Emmanuel ROJO-DIAZ  
Tél. : 06 73 85 92 77

*Technicien de rivière*  
Quentin VIAL  
Tél: 07.87.56.68.82

*Chef d'équipe*  
Bruno PICAUDAT  
Tél. : 06 43 49 80 46

*Secrétaire*  
Farida PIENS  
Tél: 05 45 38 10 26